



Elections municipales, Montpellier, 23 et 30 mars 2014

LA LISTE MUNICIPALE *LA GAUCHE, LA VRAIE!* POUR L'EGALITE DES DROITS

vu le candidat, ne pas jeter sur la voie publique

FAIRE DE MONTPELLIER, UNE VILLE EXEMPLAIRE DANS LA LUTTE POUR L'EGALITE

Montpellier a une longue histoire d'accueil et de bien vivre pour les personnes LGBT, au point que c'est ici qu'a été célébré le premier mariage pour tous.

Pourtant, comme on l'a vu avec les mobilisations anti-mariage pour tous, le rejet de la diversité se manifeste encore et parfois violemment.

La Gauche, la Vraie propose la création d'un poste de maire adjoint chargé exclusivement de la lutte contre toutes les discriminations avec un budget propre.

FAIRE DE MONTPELLIER UNE VILLE REFUGE POUR TOU-TE -S

Depuis le débat sur le mariage pour tous, les mobilisations homophobes et transphobes ont conduit à l'augmentation des agressions et à des besoins nouveaux en place d'hébergement d'urgence pour les jeunes LGBT mis à la rue par leur famille.

La Gauche, la Vraie propose une augmentation des subventions aux associations LGBT, la mise à disposition de logements supplémentaires pour permettre de répondre à la demande et de ne laisser personne à l'abandon.

LE FRONT DE GAUCHE DENONCE LA NOUVELLE CAPITULATION DU PS

Encore une fois, le gouvernement Hollande cède aux pressions réactionnaires et retire la loi sur la famille. Le FDG est en accord avec l'Inter LGBT lorsqu'elle fustige « la grande lâcheté politique du gouvernement et du Président de la République ». Président qui avait pris l'engagement de rendre légal l'accès à la PMA.

La législation sur le mariage pour tous ne répond pas concrètement aux situations des familles homoparentales (filiation) et de certains couples (binationalité). Le PS laisse tomber aussi les personnes trans en ne permettant toujours pas la liberté de choix de son genre à l'état civil.

LE FRONT DE GAUCHE DEMANDE SANS ATTENDRE :

- La Procréation Médicalement Assistée (PMA) pour toutes les femmes
- L'adoption conjointe hors mariage notamment dans le cadre du PACS
- Les mêmes droits pour tous les enfants à la filiation avec l'ensemble de leurs « parents sociaux »
- La signature en Mairie de tous les contrats de couple (le PACS comme le mariage)
- Le changement d'état civil libre et gratuit pour les personnes transgenres ainsi que la simplification de la procédure de transition
- Le don du sang pour tous.

www.lagauchelavraie.fr

